Réception par le préfet : 16/10/2025



République française

Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 9 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf octobre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le trois octobre deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice:

55

Présents:

34

7

Suffrages exprimés:

48

Absents:

21 14

- dont POUR:

48

Absents AVEC pouvoir

- dont CONTRE:

0

Absents SANS pouvoir

Nombre d'abstention(s):

0

## Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme AMOROS Elisabeth Mme ANGELETTI Frédérique Mme ARAGONES Claire M. BATOUX Philippe M. BOREL Félix

M. BOURSE Etienne M. CARLIER Roland M. DECHER Martine M. DERRIVE Eric

Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérésa M. GERAULT Jean-Pierre

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. ATTARD Alain Mme AUDIBERT Danielle Mme BASSANELLI Magali Mme BLANCHET Fabienne Mme BUCHACA Sophie

Mme CATALANO-LLORDES Gaétane

M. COURTECUISSE Patrick Mme CLEMENT Marie-Hélène

Mme CRESP Delphine Mme DAUPHIN Mathilde

Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse

Mme PAIGNON Laurence M. SEBBAH Didier Mme STELLA Aurore

Absents excusés :

Mme FAURE Cécile Mme MACK Marie-Thérèse Mme MARIANI-RENOUX Séverine

Mme PALACIO Céline Mme PONTET Annie

Mme JEAN Amélie M. JUNIK Pascal M. JUSTINESY Gérard M. KITAEFF Richard M. LE FAOU Michel M. LIBERATO Fabrice M. MASSIP Frédéric Mme MILESI Véronique Mme MONFRIN Marie-Josée

Mme GIRARD Nicole

Mme GREGOIRE Sylvie

M. PETTAVINO Jean-Pierre Mme PIERI Julia M. RIVET Jean-Philippe M. ROUSSET André Mme ROUX Isabelle M. SILVESTRE Claude M. SINTES Patrick M. VOURET Eric ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland

M. MOUNIER Christian

Mme NALLET Christine

M. NOUVEAU Michel

2025/ ....

ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine ayant donné pouvoir à Mme ROUX Isabelle ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric ayant donné pouvoir à M. JUNIK Pascal ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia ayant donné pouvoir à M. BOREL Félix ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth ayant donné pouvoir à M. ROUSSET André ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric

Absents non-excusés:

M. PEYRARD Jean-Pierre M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth



République française

Département de Vaucluse - Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 9 octobre 2025

2025/ ....

N° 2025-159

## <u>FINANCES</u> – BUDGET ANNEXE TRANSPORT -Décision modificative n°1

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction comptable M43;
- Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2020;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2025-069 en date du 03 avril 2025 portant adoption du budget primitif du budget annexe "transport";
- Vu l'avis du bureau communautaire en date du 18 septembre 2025;
- Vu l'avis de la commission des finances du 18 septembre 2025.

Le budget primitif du budget annexe « transport » a été voté le 3 avril.

Des modifications doivent être apportées, en section de fonctionnement.

La décision modificative n°1 du budget annexe « transport » porte sur des indemnités de fin de contrat à hauteur de 6 000 €.

En recettes de fonctionnement, des crédits sont ajoutés à la suite de rattachements excessifs 2024 pour 6 000 €.

Ainsi, la décision modificative n°1 du budget annexe « transport » s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 6 000 €.

Le Conseil Communautaire, Ouï le rapport ci-dessus, Délibère, et A l'unanimité des suffrages exprimés,

 APPROUVE par chapitre la décision modificative n°1 du budget annexe « transport » équilibrée comme suit :

Section de fonctionnement : 6 000 €.

 AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS

Cavaillon, le 13 octobre 202

Le Président,

Gérard DAUDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage. Elle peut également être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage ou de la date de la décision de rejet expresse ou implicite prise par l'administration sur le recours gracieux préalable.